

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00815 Numéro SIREN : 881 229 025 Nom ou dénomination : 3I BAT SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2023 sous le numéro de dépôt 12442

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL

LE 31 JUIL. 2023

SOUS LE N° 12442

3I BAT SERVICES

7 RUE DE MARNE

94140 ALFORTVILLE

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

édité le 12/07/2023

certifié conforme le 27/06/2023



3I BAT SERVICES

7, Rue de Marne

94140 ALFORTVILLE

RCS : Créteil 881 229 025 - APE : 4322B

LE 31 JUL. 2023

ACTIF	Exercice clos le	Exercice précédent
	31/12/2022 N° (12 mois)	31/12/2021 (12 mois)

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
TOTAL (I)						
Actif circulant						
Clients et comptes rattachés	8 973		8 973	91,83	18 450	97,89
Autres créances						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	729		729	7,46	335	1,78
Disponibilités	69		69	0,71	62	0,33
TOTAL (II)	9 771		9 771	100,00	18 847	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	9 771		9 771	100,00	18 847	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

Edité le 12/07/2023

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	10,23	1 000	5,31
Report à nouveau	7 021	71,86	-4 924	-26,12
Résultat de l'exercice	-7 528	-77,03	11 946	63,38
TOTAL(I)	493	5,05	8 021	42,56
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Associés			1 859	9,86
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 382	75,55	5 998	31,82
Dettes fiscales et sociales				
. Etat, impôts sur les bénéfices			1 239	6,57
Autres dettes	1 896	19,40	1 730	9,18
TOTAL(IV)	9 278	94,95	10 826	57,44
TOTAL PASSIF (I à V)	9 771	100,00	18 847	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

Edité le 12/07/2023

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Production vendue services		19 648	19 648	100,00	30 950	100,00	-11 302	-36,51	
Chiffres d'Affaires Nets		19 648	19 648	100,00	30 950	100,00	-11 302	-36,51	
Autres produits			0	0,00					
Total des produits d'exploitation (I)			19 648	100,00	30 950	100,00	-11 302	-36,51	
Autres achats et charges externes			27 175	138,31	17 765	57,40	9 410	52,97	
Autres charges			2	0,01			2	N/S	
Total des charges d'exploitation (II)			27 177	138,32	17 765	57,40	9 412	52,98	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-7 528	-38,30	13 185	42,60	-20 713	-157,09	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Total des produits financiers (V)									
Total des charges financières (VI)									
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)									
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-7 528	-38,30	13 185	42,60	-20 713	-157,09	
Total des produits exceptionnels (VII)									
Total des charges exceptionnelles (VIII)									
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)									
Impôts sur les bénéfices (X)					1 239	4,00	-1 239	-100,00	
Total des Produits (I+III+V+VII)			19 648	100,00	30 950	100,00	-11 302	-36,51	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)			27 177	138,32	19 004	61,40	8 173	43,01	
RÉSULTAT NET			-7 528	-38,30	11 946	38,60	-19 474	-163,01	
			Perte		Bénéfice				

Désignation de l'entreprise <u>3I BAT SERVICES</u>										Néant ☐ *																																																																																																																																																																																						
Adresse de l'entreprise <u>7 RUE DE MARNE 94140 ALFORTVILLE</u>																																																																																																																																																																																																
SIRET		<table><tr><td>8</td><td>8</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>9</td><td>0</td><td>2</td><td>5</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>3</td></tr></table>										8	8	1	2	2	9	0	2	5	0	0	1	3																																																																																																																																																																								
8	8	1	2	2	9	0	2	5	0	0	1	3																																																																																																																																																																																				
Durée de l'exercice en nombre de mois *				<u>1</u> <u>2</u>		Durée de l'exercice précédent *				<u>1</u> <u>2</u>																																																																																																																																																																																						
Exercice N clos le <u>31/12/2022</u>																																																																																																																																																																																																
ACTIF																																																																																																																																																																																																
<table><tr><th colspan="2"></th><th>Brut 1</th><th>Amortissements-Provisions 2</th><th>Net 3</th></tr><tr><td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISÉ</td><td>Immobilisations incorporelles</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td> Fonds commercial *</td><td>010</td><td>012</td><td></td></tr><tr><td> Autres *</td><td>014</td><td>016</td><td></td></tr><tr><td>Immobilisations corporelles *</td><td>028</td><td>030</td><td></td></tr><tr><td>Immobilisations financières * (1)</td><td>040</td><td>042</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total I (5)</td><td>044</td><td>048</td><td></td></tr><tr><td rowspan="10">ACTIF CIRCULANT</td><td>STOCKS</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td> Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td><td>050</td><td>052</td><td></td></tr><tr><td> Marchandises *</td><td>060</td><td>062</td><td></td></tr><tr><td>Avances et acomptes versés sur commandes</td><td>064</td><td>066</td><td></td></tr><tr><td>Créances (2)</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td> Clients et comptes rattachés *</td><td>068</td><td>8 973</td><td>8 973</td></tr><tr><td> Autres * (3)</td><td>072</td><td>729</td><td>729</td></tr><tr><td>Valeurs mobilières de placement</td><td>080</td><td>082</td><td></td></tr><tr><td>Disponibilités</td><td>084</td><td>69</td><td>69</td></tr><tr><td>Charges constatées d'avance *</td><td>092</td><td>094</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total II</td><td>096</td><td>9 771</td><td>9 771</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I+II)</td><td>110</td><td>9 771</td><td>9 771</td></tr><tr><td colspan="12">PASSIF</td></tr><tr><td colspan="12"><table><tr><th colspan="2"></th><th>Exercice N 1</th><th>NET</th></tr><tr><td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td><td>Capital social ou individuel *</td><td>120</td><td>1 000</td></tr><tr><td>Ecart de réévaluation</td><td>124</td><td></td></tr><tr><td>Reserve légale</td><td>126</td><td></td></tr><tr><td>Reserves réglementées *</td><td>130</td><td></td></tr><tr><td>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)</td><td>131</td><td></td></tr><tr><td>Report à nouveau</td><td>134</td><td>7 021</td></tr><tr><td>Résultat de l'exercice</td><td>136</td><td>(7 528)</td></tr><tr><td>Subventions d'investissement</td><td>137</td><td></td></tr><tr><td>Provisions réglementées</td><td>140</td><td></td></tr><tr><td>Total I</td><td>142</td><td>493</td></tr><tr><td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td><td>Total II</td><td>154</td></tr><tr><td rowspan="6">DETTES (4)</td><td>Emprunts et dettes assimilées</td><td>156</td><td></td></tr><tr><td>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td>164</td><td></td></tr><tr><td>Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td>166</td><td>7 382</td></tr><tr><td>Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td><td>169</td><td>1 896</td></tr><tr><td>Produits constatés d'avance</td><td>174</td><td></td></tr><tr><td>Total III</td><td>176</td><td>9 278</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td>9 771</td></tr><tr><td rowspan="3">RENVOIS</td><td>(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td>(4) Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td></tr><tr><td>(2) Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td>(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td></tr><tr><td>(3) Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td></tr></table></td></tr></table>														Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				Fonds commercial *	010	012		Autres *	014	016		Immobilisations corporelles *	028	030		Immobilisations financières * (1)	040	042		Total I (5)		044	048		ACTIF CIRCULANT	STOCKS				Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		Marchandises *	060	062		Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		Créances (2)				Clients et comptes rattachés *	068	8 973	8 973	Autres * (3)	072	729	729	Valeurs mobilières de placement	080	082		Disponibilités	084	69	69	Charges constatées d'avance *	092	094		Total II		096	9 771	9 771	Total général (I+II)		110	9 771	9 771	PASSIF												<table><tr><th colspan="2"></th><th>Exercice N 1</th><th>NET</th></tr><tr><td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td><td>Capital social ou individuel *</td><td>120</td><td>1 000</td></tr><tr><td>Ecart de réévaluation</td><td>124</td><td></td></tr><tr><td>Reserve légale</td><td>126</td><td></td></tr><tr><td>Reserves réglementées *</td><td>130</td><td></td></tr><tr><td>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)</td><td>131</td><td></td></tr><tr><td>Report à nouveau</td><td>134</td><td>7 021</td></tr><tr><td>Résultat de l'exercice</td><td>136</td><td>(7 528)</td></tr><tr><td>Subventions d'investissement</td><td>137</td><td></td></tr><tr><td>Provisions réglementées</td><td>140</td><td></td></tr><tr><td>Total I</td><td>142</td><td>493</td></tr><tr><td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td><td>Total II</td><td>154</td></tr><tr><td rowspan="6">DETTES (4)</td><td>Emprunts et dettes assimilées</td><td>156</td><td></td></tr><tr><td>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td>164</td><td></td></tr><tr><td>Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td>166</td><td>7 382</td></tr><tr><td>Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td><td>169</td><td>1 896</td></tr><tr><td>Produits constatés d'avance</td><td>174</td><td></td></tr><tr><td>Total III</td><td>176</td><td>9 278</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td>9 771</td></tr><tr><td rowspan="3">RENVOIS</td><td>(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td>(4) Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td></tr><tr><td>(2) Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td>(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td></tr><tr><td>(3) Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td></tr></table>														Exercice N 1	NET	CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000	Ecart de réévaluation	124		Reserve légale	126		Reserves réglementées *	130		Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		Report à nouveau	134	7 021	Résultat de l'exercice	136	(7 528)	Subventions d'investissement	137		Provisions réglementées	140		Total I	142	493	Provisions pour risques et charges		Total II	154	DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		Fournisseurs et comptes rattachés *	166	7 382	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	1 896	Produits constatés d'avance	174		Total III	176	9 278	Total général (I + II + III)		180	9 771	RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184
		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3																																																																																																																																																																																												
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles																																																																																																																																																																																															
	Fonds commercial *	010	012																																																																																																																																																																																													
	Autres *	014	016																																																																																																																																																																																													
	Immobilisations corporelles *	028	030																																																																																																																																																																																													
	Immobilisations financières * (1)	040	042																																																																																																																																																																																													
Total I (5)		044	048																																																																																																																																																																																													
ACTIF CIRCULANT	STOCKS																																																																																																																																																																																															
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052																																																																																																																																																																																													
	Marchandises *	060	062																																																																																																																																																																																													
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066																																																																																																																																																																																													
	Créances (2)																																																																																																																																																																																															
	Clients et comptes rattachés *	068	8 973	8 973																																																																																																																																																																																												
	Autres * (3)	072	729	729																																																																																																																																																																																												
	Valeurs mobilières de placement	080	082																																																																																																																																																																																													
	Disponibilités	084	69	69																																																																																																																																																																																												
	Charges constatées d'avance *	092	094																																																																																																																																																																																													
Total II		096	9 771	9 771																																																																																																																																																																																												
Total général (I+II)		110	9 771	9 771																																																																																																																																																																																												
PASSIF																																																																																																																																																																																																
<table><tr><th colspan="2"></th><th>Exercice N 1</th><th>NET</th></tr><tr><td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td><td>Capital social ou individuel *</td><td>120</td><td>1 000</td></tr><tr><td>Ecart de réévaluation</td><td>124</td><td></td></tr><tr><td>Reserve légale</td><td>126</td><td></td></tr><tr><td>Reserves réglementées *</td><td>130</td><td></td></tr><tr><td>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)</td><td>131</td><td></td></tr><tr><td>Report à nouveau</td><td>134</td><td>7 021</td></tr><tr><td>Résultat de l'exercice</td><td>136</td><td>(7 528)</td></tr><tr><td>Subventions d'investissement</td><td>137</td><td></td></tr><tr><td>Provisions réglementées</td><td>140</td><td></td></tr><tr><td>Total I</td><td>142</td><td>493</td></tr><tr><td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td><td>Total II</td><td>154</td></tr><tr><td rowspan="6">DETTES (4)</td><td>Emprunts et dettes assimilées</td><td>156</td><td></td></tr><tr><td>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td>164</td><td></td></tr><tr><td>Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td>166</td><td>7 382</td></tr><tr><td>Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td><td>169</td><td>1 896</td></tr><tr><td>Produits constatés d'avance</td><td>174</td><td></td></tr><tr><td>Total III</td><td>176</td><td>9 278</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td>9 771</td></tr><tr><td rowspan="3">RENVOIS</td><td>(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td>(4) Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td></tr><tr><td>(2) Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td>(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td></tr><tr><td>(3) Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td></tr></table>														Exercice N 1	NET	CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000	Ecart de réévaluation	124		Reserve légale	126		Reserves réglementées *	130		Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		Report à nouveau	134	7 021	Résultat de l'exercice	136	(7 528)	Subventions d'investissement	137		Provisions réglementées	140		Total I	142	493	Provisions pour risques et charges		Total II	154	DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		Fournisseurs et comptes rattachés *	166	7 382	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	1 896	Produits constatés d'avance	174		Total III	176	9 278	Total général (I + II + III)		180	9 771	RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																										
		Exercice N 1	NET																																																																																																																																																																																													
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000																																																																																																																																																																																													
	Ecart de réévaluation	124																																																																																																																																																																																														
	Reserve légale	126																																																																																																																																																																																														
	Reserves réglementées *	130																																																																																																																																																																																														
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131																																																																																																																																																																																														
	Report à nouveau	134	7 021																																																																																																																																																																																													
	Résultat de l'exercice	136	(7 528)																																																																																																																																																																																													
	Subventions d'investissement	137																																																																																																																																																																																														
	Provisions réglementées	140																																																																																																																																																																																														
	Total I	142	493																																																																																																																																																																																													
Provisions pour risques et charges		Total II	154																																																																																																																																																																																													
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156																																																																																																																																																																																														
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164																																																																																																																																																																																														
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	7 382																																																																																																																																																																																													
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	1 896																																																																																																																																																																																													
	Produits constatés d'avance	174																																																																																																																																																																																														
	Total III	176	9 278																																																																																																																																																																																													
Total général (I + II + III)		180	9 771																																																																																																																																																																																													
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195																																																																																																																																																																																												
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																																																																																																																																																																																												
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																																																																																																												

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 3I BAT SERVICES		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Néant ☐	
								Exercice N clos le 31/12/2022	
A – RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209			210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215			214	
		Services *			217	19 648		218	19 648
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *						224		
	Subventions d'exploitations reçues						226		
	Autres produits						230		
		Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	19 648		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stocks (marchandises) *						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240		
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242	27 175	
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244		
	Rémunérations du personnel *						250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252		
	Dotations aux amortissements *						254		
	Dotations aux provisions						256		
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259		260		262	2
		Total des charges d'exploitation (II)				264	27 177		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	(7 528)		
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294			
Produits exceptionnels (IV)						290			
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		347		348		300	
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306			
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	(7 528)		
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	7 528		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles *				322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987		342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989					
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991							
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344					
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septies)	993					
	Créance due au report en arrière du déficit			346		350			
	Droit divers								
	Déduction exceptionnelle (Art 39.10 art A)	635	Déduction exceptionnelle (Art 39.10 art A)	643					
	Déduction exceptionnelle (Art 39.10 art B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39.10 art C)	647					
	Déduction exceptionnelle (Art 39.10 art D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39.10 art E)	641					
Déduction exceptionnelle (Art 39.10 art F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39.10 art G)	649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		352		354	7 528		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356				
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		370		372	7 528		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 3I BAT SERVICES

Néant ☒ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492		494		496					

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	587	589			
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

SAGE Experts-comptables Janvier 2023 - Etat préparatoire

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : 3I BAT SERVICES										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées *		610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges			620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours		640		642		644		646		
	Sur clients et comptes rattachés		650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666		
TOTAL			680		682		684		686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
		Dotations		Reprises							
Fonds commercial	681		683								
Autres immobilisations incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL		770		775							
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes										
2											
3											
4											
5											
6											
7											
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD										780	
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982								
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis								
Nombres d'opérations sur l'exercice			982 ter								
Déficits imputés			983								
Déficits reportables			984								
Déficits de l'exercice			960	7	528						
Total des déficits restant à reporter			970	7	529						
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin										325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *										380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										326	
N° du centre de gestion agréé										388	
Montant de la TVA collectée										374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	711
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise: 3I BAT SERVICES										Néant ☒			
Exercice ouvert le: 01/01/2022 et clos le: 31/12/2022								Données en nombre de mois		1	2		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS													
Effectif moyen du personnel *:								376					
Dont apprentis								657					
Dont handicapés								651					
Effectifs affectés à l'activité artisanale								861					
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE													
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE													
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								108					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								118					
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								119					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								105					
TOTAL 1								106					
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée													
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								115					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								143					
Subventions d'exploitation reçues								113					
Variation positive des stocks								111					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								116					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								153					
TOTAL 2								144					
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾													
Achats								121					
Variation négative des stocks								145					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								125					
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								146					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								133					
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								148					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								128					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								135					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								150					
TOTAL 3								152					
IV - Valeur ajoutée produite													
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)								137					
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises													
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).								117					
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE													
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE													
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case								020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)								022	Effectifs au sens de la CVAE *			023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								026					
Période de référence								024	/	/	160	/	/
Date de cessation								/	/	/	/	/	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.													

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2023

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122022

SIREN

8 8 1 2 2 9 0 2 5

Dénomination de l'entreprise

3I BAT SERVICES

Adresse (voie)

7 RUE DE MARNE

Code postal

94140

Ville

ALFORTVILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique DEMBELE Prénom(s) MADY
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
Naissance: Date N° Département 75 Commune PARIS 10E Pays FRANCE
Adresse : N° 7 Voie RUE MARNE
Code Postal 94140 Commune ALFORTVILLE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2023

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122022

SIREN

8 8 1 2 2 9 0 2 5

Dénomination de l'entreprise

3I BAT SERVICES

Adresse (voie)

7 RUE DE MARNE

Code postal

94140

Ville

ALFORTVILLE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISELiberté
Égalité
FraternitéFormulaire à déposer
en double exemplaireFormulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social:	
31 BAT SERVICES 7 RUE DE LA MARNE 94140 ALFORTVILLE SIRET 88122902500013				Mél: 3ibat-services@gmail.com	
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation Si vous avez changé d'activité, cochez la case					
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux normal				Déficit	7 528
Bénéfice imposable à 15 %					
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies					
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				Nom/Adresse N°	
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom/Adresse N°	
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				OUI x NON Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE COALA	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:	
SAS ECGA AUDIT EXPERTISE CONSEIL 60 RUE DU RENDEZ VOUS 75012 PARIS Tél: 0147272875				Tél:	
OGA/OMGA				Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :				Date: 17042023 Lieu: ALFORTVILLE	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné				Qualité et nom du signataire: Président MADY DEMBELE	
Signature :					
Examen de conformité fiscale (ECF)				prestataire :	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2023

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				c					
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d					
				e					
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				f					
				g					
				h					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				i					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j					
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)					
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1		2	3	4	5	6	7	8	
MADY DEMBELE Président		100							
7 RUE MARNE 94140 ALFORTVILLE									
K DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES		à 0 %		à 15 %		à 19 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
		MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice							
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLТ réalisée au cours de l'exercice							
		MVLТ restant à reporter							
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2022 ou exercice

Désignation de l'entreprise 3I BAT SERVICES

du

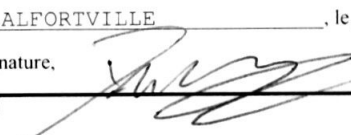
Adresse 7 RUE DE MARNE 94140 ALFORTVILLE

au

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		183
Total		183

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice 2022... (total col.9 + total col.10) 10	183	- de l'exercice 2022... 10	
- de l'exercice précédent 10		- de l'exercice précédent 10	13 185
Nom et qualité du signataire MADY DEMBELE Président		À ALFORTVILLE, le 17/04/2023 Signature, 	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

3I BAT SERVICES

7, Rue de Marne
94140 ALFORTVILLE

RCS : Créteil 881 229 025 - APE : 4322B

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2023	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE			2069RCI
Exercice du 01/ 01 au 31 / 12 ou au titre de l'année N			Néant	X
PME au sens communautaire				
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)				
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre				
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)				
I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE				
Crédit d'impôt		Montant		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE				
dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris				
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de présenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME				
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)				
Dont montant préfinancé				
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte				
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail				
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés				
II - CREDITS D IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D UNE DECLARATION SPECIALE				
Crédit d'impôt		Montant		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM				
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)				
III - CAS PARTICULIERS				
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant		

3I BAT SERVICES

S.A.S.U. au capital de 1 000,00 Euros

Siège social : 7 RUE DE MARNE

94140 ALFORTVILLE

R.C.S. : 881229025**FEUILLE DE PRESENCE**à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
du 27/06/2023

Associé Nom, Prénom & Adresse	Parts	Voix	Mandataires	Signatures
MR MADY DEMBELE 7 RUE DE MARNE 94140 ALFORTVILLE	100	100		
TOTAL	100	100		

Sur les 100 parts sociales composant le capital social.**La feuille de présence fait apparaître que 100 parts sont présents ou représentés, et totalise 100 parts ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 100 voix.**

A la présente sont annexés :

- pouvoirs
- formulaire de vote par correspondance.

Certifié sincère et véritable.

Président de SASU**3 I BAT SERVICES**

7, Rue de Marne

94140 ALFORTVILLE

RCS : Créteil 881 229 025 - APE : 4322B

3I BAT SERVICES
S.A.S.U. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 7 RUE DE MARNE

94140 ALFORTVILLE
R.C.S : 881229025

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 27/06/2023

Le 27/06/2023,
À 15 Heures,

Monsieur MADY DEMBELE, associé unique de la société **3I BAT SERVICES**, s'est présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé unique présent.

Monsieur MADY DEMBELE, préside la séance en qualité de Président de SASU,

Le Président constate que l'associé présent remplit les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le justificatif de la convocation régulière de l'associé unique ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion de Président associé unique ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- le texte des questions écrites adressées par l'associé unique dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022,
- Rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022, et quitus,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du président,

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites de l'associé unique.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 lesquels font apparaître **une perte de -7 528,35 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Décision n° 1

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2022** faisant ressortir **une perte de -7 528,35 Euros**. Le résultat à affecter ressort ainsi à **-7 528,35 Euros**.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de **-7 528,35 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **-7 528,35 Euros**. Il passera ainsi de **7 021,49 Euros**, à la somme de **-506,86 Euros** après affectation.

L'associé unique constate que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social, et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248, al.1 du Code de commerce, de statuer en Assemblée Générale Extraordinaire, s'il y a lieu à dissolution anticipée ou non de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente Assemblée.

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Décision n° 2

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Aucune rémunération n'a été versé à l'associé unique.

Décision n° 3

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Le Président



3 I BAT SERVICES
7, Rue de Marne
94140 ALFORTVILLE
RCS : Créteil 881 229 025 - APE : 4322B

3I BAT SERVICES
S.A.S.U. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 7 RUE DE MARNE

94140 ALFORTVILLE
R.C.S : 881229025

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27/06/2023
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2022** faisant ressortir **une perte de -7 528,35 Euros**.

Le résultat à affecter ressort ainsi à **-7 528,35 Euros**.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de **-7 528,35 Euros**, de la façon suivante :

Au report à nouveau pour un montant de -7 528,35 Euros

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide d'affecter **une perte de -7 528,35 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **-7 528,35 Euros**. Il passera ainsi de **7 021,49 Euros**, à la somme de **-506,86 Euros** après affectation.

Nous vous précisons que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social, et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L 225-248 du Code de commerce, de statuer en Assemblée Générale Extraordinaire, s'il y a lieu à dissolution anticipée ou non de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente Assemblée.

Pour copie certifiée conforme

Le Président de la SASU



3 I BAT SERVICES
7, Rue de Marne
94140 ALFORTVILLE
RCS : Créteil 881 229 025 - APE : 4322E

3I BAT SERVICES
S.A.S.U. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 7 RUE DE MARNE

94140 ALFORTVILLE
R.C.S : 881229025

Rapport de gestion sur les opérations
De l'exercice clos le 31/12/2022

Monsieur MADY DEMBELE, associé unique et gérant de la société **3I BAT SERVICES**, soussigne, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le **31/12/2022**, avoir établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **19 648,02** Euros contre **30 950,24** Euros au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **27 176,52** Euros pour l'exercice, contre **17 765,11** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **27 174,69** Euros au 31/12/2022 contre **17 765,11** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **0** Euros au 31/12/2022 contre **0** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **0** Euros au 31/12/2022 et **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **0** Euros au 31/12/2022 contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **0** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **0** Euros au 31/12/2022, contre **0** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par une perte de **-7 528,35** Euros contre un bénéfice de **11 945,98** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives restent bonnes.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

ACTIVITES DES FILIALES

Notre société ne détient aucune filiale.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif :

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **0** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **0** Euros, soit un montant net de **0** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **0** Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **0** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **9 771,23** Euros, contre **18 847,31** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif :

- Les capitaux propres s'élèvent à **493,14** Euros, contre **8 021,49** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **9 278,09** Euros contre **10 825,82** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **19 648,17** Euros au 31/12/2022, contre **30 950,24** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **-7 528,35** Euros, contre **13 185,13** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2022** fait ressortir **une perte** de **-7 528,35** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **-7 528,35** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **-7 528,35** Euros. Il passera ainsi de **7 021,49** Euros, à la somme de **-506,86** Euros après affectation.

Nous vous précisons que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social, et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de statuer s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente Assemblée.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

TABLEAU DES RESULTATS

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des exercices clos depuis sa constitution. Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à ALFORTVILLE
Le 27/06/2022

Le Président



3 I BAT SERVICES
7, Rue de Marne
94140 ALFORTVILLE
RCS : Créteil 881 229 025 - APE : 4322B